

# Déclaration de la CGT SOITEC du 18/01/2021

La CGT SOITEC, premier syndicat de l'entreprise avec près de 50% de représentativité, souhaite s'exprimer dans le cadre de cette réunion extraordinaire du CA concernant la gouvernance de SOITEC.

La situation économique de l'entreprise est aujourd'hui très favorable grâce au travail de l'ensemble des salariés. Notre COMEX, dont la plupart des membres sont en place depuis 2015, a joué un rôle important dans le redressement de l'entreprise. Les chiffres parlent aujourd'hui d'eux-mêmes et valident les décisions qui ont été prises par nos dirigeants appuyés par notre CA.

Une phase majeure de l'histoire de Soitec s'achève. Ainsi dans le cadre des perspectives très ambitieuses de Soitec qui dépasse notre périmètre d'activité actuel, il apparaît nécessaire que notre gouvernance évolue et qu'un nouveau cap soit donné pour donner à notre entreprise les moyens de ses ambitions tant au niveau *business* qu'au niveau social.

Encore une fois, nous reconnaissons la qualité du travail effectué par Paul Boudre et son équipe malgré des désaccords qui ont pu parfois être forts sur des points importants : le MIP (plan d'actions gratuites réservé aux dirigeants), la domiciliation physique et fiscale de nos dirigeants et en particulier de notre DG à Singapour, l'indisponibilité de ce dernier vis-à-vis des enjeux sociaux de l'entreprise illustrée, par exemple, par son incapacité à gérer une situation grave liée aux RPS au sein du service juridique.

Nous estimons, de plus, que notre Direction Générale en place n'a pas créé les conditions pour envisager sereinement une succession en interne à court terme alors que les enjeux liés à la fin du mandat de Paul Boudre étaient connus. De son côté, le Conseil d'Administration aurait dû intégrer de manière effective Paul Boudre au processus lancé il y a plusieurs mois pour sa succession pour éviter les tensions actuelles.

C'est pourquoi, dans ces conditions, la solution du remplacement par un candidat externe nous semble aujourd'hui la plus appropriée à condition que cette transition se fasse dans les meilleures conditions. En tant que représentants du personnel, nous ne comprendrions en aucun cas que l'on puisse créer, aujourd'hui, des causes d'incertitude et d'instabilité à Soitec dans le cadre de la succession annoncée.

Nous estimons que Paul Boudre a un rôle important à jouer dans sa succession pour accompagner la prise de fonction de ce candidat extérieur que ce soit vis-à-vis de l'extérieur (clients, actionnaires, Etat...) mais également en interne pour créer une équipe soudée avec la majorité des membres du COMEX en place qui ont eu un rôle clé dans nos succès et qui auront donc une place majeure dans la nouvelle organisation en place. Nous souhaitons que la nouvelle direction et le CA créent des conditions favorables pour conserver ces personnes.

Chacun doit aujourd'hui assumer ses responsabilités, au-delà des postures et des égos, dans l'intérêt de Soitec et de ses salariés, pour que notre entreprise puisse "changer de braquet" dans les meilleures conditions et dégager la dynamique positive qui sera nécessaire pour relever les nombreux défis à venir et entraîner l'ensemble des salariés.

Pour conclure, nous tenons à rappeler certains fondamentaux qui devront être au centre des préoccupations de notre nouvelle direction :

- privilégier la création d'emplois et l'activité économique en France
- tendre vers une répartition plus équitable des richesses créées au sein de l'entreprise que ce soit dans le cadre des discussions liées aux plans d'actions à venir pour les salariés mais aussi et surtout pour tenir compte, via l'augmentation des salaires de base, d'une inflation croissante qui impacte négativement le pouvoir d'achat des salariés
- Un dialogue social réactif et de qualité
- La domiciliation physique et fiscale des dirigeants en France